

Commune de Prix-lès-Mézières

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage n°2/2
1:2 000

Vu pour être annexé à la délibération du 27/01/2020
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Prix-lès-Mézières,
Le Maire,

ARRETE LE : 22/11/2018
APPROUVE LE : 27/01/2020



Légende

- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Chemin protégé
- Passage de l'autoroute
- UA : Zone urbaine du centre ancien
- UAI : Secteur urbain du centre ancien inondable
- UB : Zone urbaine périphérique
- UBI : Secteur urbain périphérique inondable
- UBR : Secteur urbain périphérique sujet au ruissellement par fortes pluies
- UE : Zone urbaine à vocation d'équipements
- UX : Zone urbaine à vocation d'activités
- UXa : Secteur urbain à vocation d'activités au voisinage d'habitation
- 1AU : Zone à urbaniser à court terme
- A : Zone agricole
- N : Zone naturelle
- Ni : Secteur naturel inondable
- Nj : Secteur de jardins

N°	Surface	Objet	Bénéficiaire
ER n°1	1 345 m ²	Création d'un bâtiment technique	Commune
ER n°2	6 720 m ²	Création d'un verger	Commune
ER n°3	2 052 m ²	Extension du cimetière	Commune
ER n°4	4 314 m ²	Ouvrage hydraulique	Commune
ER n°5	6 285 m ²	Ouvrage hydraulique	Commune

